



1 918
tCO₂e

En tant qu'acteur engagé, **Ambre** a souhaité réaliser un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre et s'engager dans une **démarche de décarbonation**.

Le bilan GES de la société Ambre s'établit à 1 918 tCO₂e pour l'année 2022, sur l'ensemble des postes d'émissions directes et indirectes.

CE QUI ÉQUIVAUT



aux émissions annuelles
de 194 français



à 576 tours
de la Terre en avion



à 9M de km
parcourus en voiture diesel

RATIOS CLÉS

436

kgCO₂e / K€ de CA
CA 2022 : 4,4ME

640

tCO₂e par ETP
Effectif 2022 : 3 ETP

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS



| | | | | | | | |
|-----------------|----------------------|--|---|-------------------------|---|--------------------|----------------------------------|
| Immobilisations | Combustion du biogaz | Achats de biens, sous-traitance, location d'engins/véhicules | Énergie - sources mobiles hors flotte VL/VU | Énergie - sources fixes | Déplacement professionnels, domicile-travail, visiteurs | Achats de services | Fret entrant, interne et sortant |
|-----------------|----------------------|--|---|-------------------------|---|--------------------|----------------------------------|

- Les **immobilisations** représentent $\frac{1}{3}$ **des émissions** de Ambre. Il s'agit notamment des travaux de façonnage et couverture des alvéoles, qui représentent 80% de ce poste.
- La **combustion du biogaz** dans le biochaude est également une source d'émission CO₂e non négligeable, même si l'énergie dégagée permet de faciliter le traitement des lixiviats.

- 15% des émissions sont liées aux achats et la location de matériel/engin.
- À noter que les **émissions directes et indirectes associées à l'énergie** représentent **14%** de l'impact total.